

Département de la Guadeloupe
Arrondissement de Basse-Terre

Commune de VIEUX-HABITANTS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711348-20250321-2025-del-03-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2025

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 18 Mars 2025

Effectif du Conseil : 29

Présents : 21

Absents excusés : 06

Absents : 02

Procurations : 04

Sens du Vote

Pour : 25

Contre : 00

Abstention : 00

N° de délibération : 05

Date de transmission
en préfecture :

21 MARS 2025

Par suite d'une convocation en date du 11 mars 2025, les membres composant le Conseil Municipal de Vieux-Habitants, se sont réunis à la salle de délibération, le **Mardi 18 mars à 18h30** sous la présidence de Monsieur **Jules OTTO**, Maire.

Etaient présents : Jules OTTO, Jacqueline TASSIUS, Christiane COLET-BAILLET, Ernand BOULON, Cindy DARMIN, Louis-Jules DARES, Marie-Pierre DARLY, Christopher GERAN, Albert AIRA, Yvon TOI-OTTO, Amour GABALI, Gérard RAMASSAMY, Virginie GUILLAUME, Sonia JEREMIE-CAMALET, Ketty LANCIEN, Véronique GOMBAULD, Anne-Marie CANGOU, Luigi LANCASTRE, Audrey BOURSEAU, Gaston GERAN, Aline TOI.

Absents excusés : Frédéric OTTO, Joël LANCASTRE, Juliette FARNABE, Nicolas BRESLAU, Jennifer LINON, Pierrot TAURUS.

Absent : Esther JEREMIE AMBRAISSE, Alexandre CLAIRY.

Procurations : Frédéric OTTO donne procuration à Ernand BOULON, Joël LANCASTRE donne procuration à Luigi LANCASTRE, Juliette FARNABE donne procuration à Sonia JEREMIE-CAMALET, Nicolas BRESLAU donne procuration à Jules OTTO.

Secrétaire de séance : Louis-Jules DARES

Participation à l'organisation d'une course cycliste à étapes

Monsieur le Maire expose :

Du 28 au 30 mars prochain, le club cycliste "RAYON D'ARGENT" organise sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbes une course à étapes.

L'association se donne pour ambition de créer une dynamique sportive, économique et d'attraction touristique sur l'ensemble des communes membres de la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbes (CAGSC).

Monsieur le Maire demande à ses collègues de bien vouloir l'autoriser à soutenir l'initiative de ce club qui ne peut être que bénéfique pour le territoire.

Il propose d'attribuer la somme de 2000,00 € pour permettre l'achat du maillot du meilleur grimpeur floqué du logo de la commune.

Le Conseil municipal,

Après avoir délibéré :

Considérant l'engouement des habitants pour les compétitions de cyclisme.

Décide à l'unanimité :

Article 1 : De soutenir l'initiative de l'association **RAYON D'ARGENT** en approuvant l'organisation de cette course à étapes qui se déroulera du 28 au 30 mars 2025.

Article 2 : D'attribuer une subvention de **2000,00 €** pour l'achat du maillot du meilleur grimpeur floqué du logo de la commune.

Article 3 : D'inscrire cette dépense au budget de l'exercice en cours.

Article 4 : D'adresser un exemplaire de la présente délibération à Monsieur le Préfet de Région, à Mme la Comptable publique et à Monsieur le Président de l'association Rayon d'argent.

Pour expédition conforme
Le Maire

Acte certifié exécutoire
Réception en Préfecture :

Publication :

Affichée le **24 MARS 2025**

